

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt et un, le 31 mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 24 Mars 2021

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	50
Votants :	50
Pour :	50
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Bernard DURAND, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Patrick BONIN représente Patrick DELAUGEAS.

Excusés : Didier CLERJOUX donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Josiane LEVISKI donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD, Gérard MERCIER, Jacques MIGNOT, Daniel BOUTOT, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Claude SAUTIER donne pouvoir à Bertrand CAGNIART, Edmond Claude DELPY, Marc CHAPON, Mattia TRENTMONT, Jean-Michel LAGORCE, Roger LAROUQUIE donne pouvoir à Bernard BEAUDRY.

SECRÉTAIRE : M. Bertrand CAGNIART

OBJET : Suppression du BA Aménagement et Intégration résultat au sein du BA I FAURIES

Vu, les travaux de la commission des finances du 9 février 2021 et du 23 Mars 2021,

Vu, les travaux du bureau communautaire du 19 Mars 2021,

Vu, le débat d'orientations budgétaires 2021 et le rapport présenté

Considérant que les écritures et stocks passés sur le budget annexe ZA AMENAGEMENT correspondent à une tranche 2 des Fauries, il est proposé au conseil communautaire **d'intégrer** les résultats de ce budget annexe adoptés lors du compte administratif et de porter les écritures sur le budget annexe ZA les Fauries.

AR PREFECTURE

024-200041150-20210331-DE2021054-DE
Regu le 13/04/2021

Résultats au 31/12/2020 du BA AMENAGEMENT (pour mémoire)

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire	
Résultat de fonct. antérieur reporté	476 503,18
Résultat d'investissement antérieur reporté	-62 371,41
Solde d'exécution de la section d'investissement exercice 2020	
Résultat de l'exercice	-16 345,00
Résultat antérieur	-62 371,41
Solde d'exécution cumulé (001)	-78 716,41
Restes à réaliser au 31 décembre	
Dépenses	0,00
Recettes	0,00
Résultat de fonctionnement à affecter	
Résultat de l'exercice	0,00
Résultat antérieur	476 503,18
Total à affecter	476 503,18

Résultats au 31/12/2020 du BA les FAURIES (pour mémoire)

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire	
Résultat de fonct. antérieur reporté	375 047,17
Résultat d'investissement antérieur reporté	-421 190,85
Solde d'exécution de la section d'investissement exercice 2020	
Résultat de l'exercice	-158 481,84
Résultat antérieur	-421 190,85
Solde d'exécution cumulé (001)	-579 672,69
Restes à réaliser au 31 décembre	
Dépenses	0,00
Recettes	0,00
Solde des restes à réaliser	0,00
Besoin de financement de la section d'investissement	
Rappel du solde d'exécution cumulé	-579 672,69
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00
Résultat de fonctionnement à affecter	
Résultat de l'exercice	237 496,00
Résultat antérieur	375 047,17
Total à affecter	612 543,17

AR PREFECTURE

024-200041150-20210331-DE2021054-DE
Regu le 13/04/2021

La reprise cumulée est donc la suivante :

Solde d'exécution cumulé section d'investissement 2020

- Aménagement : - 78 716€ 41
- Les Fauries : - 579 672 € 69

Transposition au budget 2021 :

Reprise au 001- dépenses d'investissement au BA les Fauries : 658 389 € 10

Solde d'exécution cumulé section de fonctionnement 2020

- Aménagement : 476 503,18
- Les Fauries : 612 543 € 17

Transposition au budget 2021 :

Reprise au 002- recettes de fonctionnement au BA les Fauries : 1 089 046 € 35

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

✚ **DIT** que le suivi sera réalisé sous la forme de services : ZA FAURIES Tranche 1 et ZA FAURIES Tranche 2.

✚ **SUPPRIME** le Budget Annexe Aménagement 444.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,

le 08/04/2021

Le Président,
Dominique BOUSQUET.

AR PREFECTURE

024-200041150-20210331-DE2021054-DE
Regu le 13/04/2021